



FORMATION
CONTINUE



ÉVOLUTION
CONTINUE

RAPPORT
ANNUEL 2022



Corporation
des maîtres électriciens
du Québec

Protège *lepublic*



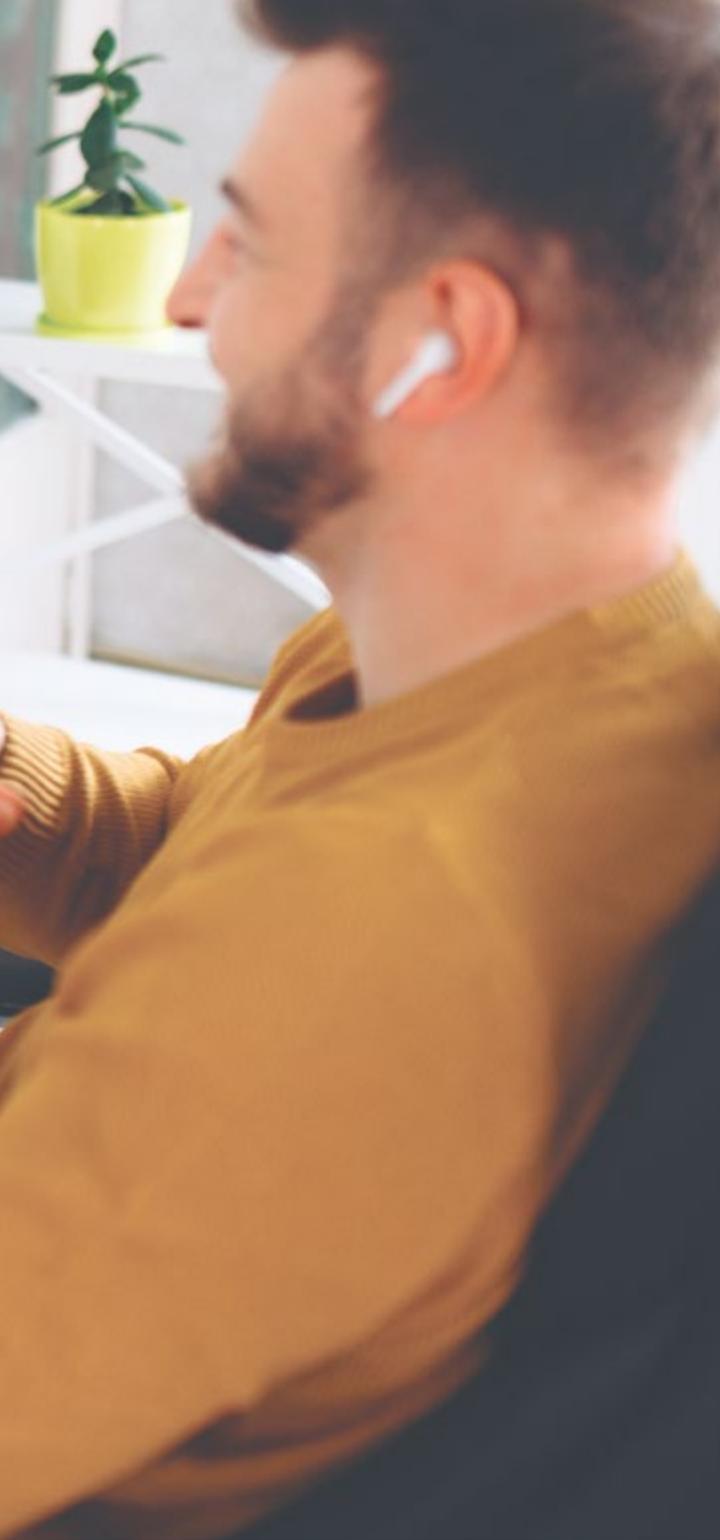


TABLE DES MATIÈRES

Comité exécutif 2021-2022	4
Mot de la présidente	5
Mot de la directrice générale	6
Faits saillants de la Direction générale	8
Faits saillants des directions	
- Direction de la gestion de projets	11
- Direction des services techniques et SST	12
- Direction des services informatiques	13
- Direction de la qualification professionnelle	14
- Direction des affaires juridiques	15
- Direction des communications, de la formation et des partenariats	16
- Direction des finances et de l'administration	18
Rapport du trésorier	20
États financiers	22
Rapport de l'auditeur indépendant	23
Bilan	26
Résultats de l'exercice	27
Évolution des soldes de fonds	28
Flux de trésorerie	29
Notes complémentaires	30
Renseignements supplémentaires	36
Rencontres des comités	37
Organigramme	38

COMITÉ EXÉCUTIF 2021-2022



- 1 Nancy Olivier
Présidente
- 2 Daniel Mercier
1^{er} vice-président
- 3 Marc Guérin
2^e vice-président
- 4 Érik Kingsbury
Trésorier
- 5 Louis Audet
Secrétaire
- 6 Guylaine Quessy
Administratrice
- 7 Michel Robert
Administrateur
- 8 Sylvain Lepage
Administrateur
- 9 Luc Hould
Administrateur
- 10 Marc-André Messier
Président sortant

MOT DE LA PRÉSIDENTE



L'agenda de la CMEQ a été des plus soutenus en 2021 et plus encore les premiers mois l'année 2022. La Corporation a eu de nombreux échanges avec ses partenaires pour faire progresser les différents chantiers en cours ou pour renforcer les acquis dans un contexte postpandémique.

Avec le lot de changements et d'instabilité qu'occasionne la pandémie, je me suis impliquée quasi quotidiennement auprès de l'équipe de direction afin de la soutenir et de l'accompagner durant la convalescence de la directrice générale. Le moins que je puisse dire, c'est que ce fut une première année de présidence mouvementée!

La mise en œuvre du *Règlement sur la formation continue obligatoire des maîtres électriciens* s'est déroulée de façon satisfaisante. La CMEQ était prête. Mais l'implantation de la formation continue n'est pas une finalité en soi. Les processus et les outils continueront d'évoluer à l'instar des ordres professionnels qui ont un historique à cet égard.

Cette nouvelle réalité permettra aux maîtres électriciens d'être toujours à jour et d'acquérir de nouvelles compétences tout au long de leur carrière. Quant à la profession elle-même, elle en ressort grandie, plus respectée aux yeux du public qu'elle protège.

Le prochain défi de la CMEQ sera d'accompagner ses membres dans le virage numérique tant au niveau de la gestion administrative, que dans la gestion des communications numériques avec la CMEQ.

Il faudra aussi que notre organisation prenne pleinement part aux nombreux défis environnementaux et sociaux auxquels fait face notre société.

Avec M^e Julie Senécal à titre de directrice générale et vice-présidente exécutive, nous sommes entre de bonnes mains. Nous serons en mesure de faire face aux prochains défis, d'entreprendre de nouvelles initiatives avec une approche proactive et de favoriser l'innovation et la croissance dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre.

J'aimerais profiter de cette tribune pour remercier M^e Simon Bussière pour toutes ces années de loyaux services à la CMEQ, mais surtout le travail accompli durant près de dix ans à la Direction générale. Nous lui sommes reconnaissants d'avoir accepté d'assumer un mandat à titre de conseiller à la vice-présidence exécutive, le temps d'assurer une transition harmonieuse.

En terminant, je souhaite remercier les membres du Comité exécutif et du Conseil provincial d'administration pour votre confiance. Je souhaite également remercier l'équipe de direction de la CMEQ pour leur capacité d'adaptation, leur professionnalisme et leur engagement, même en l'absence de la Direction générale. Vous avez fait la différence!

Je crois intimement que la collégialité entre le CE, le CPA, les membres – dont je salue l'implication au sein des divers comités provinciaux – et l'équipe des permanents constitue la force de l'impact que nous pouvons créer collectivement!

En maîtrisant l'ensemble du processus lié aux travaux d'électricité, la CMEQ se doit d'être la RÉFÉRENCE dans l'industrie de la construction!

La présidente

Nancy Olivier



Le chemin parcouru est considérable et prometteur. On continue!

C'est quand on arrive au point de destination qu'on s'aperçoit qu'il s'agit d'une étape. L'entrée en vigueur de la formation continue obligatoire (FCO) a mis fin à plus de 11 ans d'expectatives et de discussions annonciatrices de ce qui est aujourd'hui une réalité. Bien que l'étape d'implantation soit terminée, ce dossier majeur continuera d'évoluer en fonction de l'expérience client, comme le processus de déclaration des heures ou le processus de reconnaissance des formations. La CMEQ est à l'écoute des besoins de ses membres. Il est certain que ceux-ci orienteront les travaux à venir. Toutefois, il faut retenir que dans ce dossier, les développements se font en concertation avec la Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec (CMMTQ) et la Régie du bâtiment du Québec (RBQ).

Un autre dossier ayant connu une avancée longtemps réclamée par la CMEQ est celui de l'inspection des travaux. Ce qui est acquis, c'est la reconnaissance par les autorités gouvernementales de l'insuffisance d'inspections, notamment des installations électriques. Un mandat clair a été donné à la RBQ d'opérer une révision majeure de l'inspection, et ce, en partenariat avec la CMEQ et la CMMTQ. Des travaux concrets et réguliers ont lieu. Le dossier de l'inspection est complexe et sa finalité implique plusieurs intervenants. Il y a beaucoup de travail à faire, mais l'important c'est qu'on chemine.

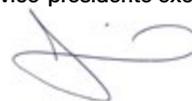
Évolution ou révolution continue

Sous la pression de la pandémie, des changements importants ont dû être apportés aux environnements de travail, dont le télétravail. Avec la pénurie de main-d'œuvre et l'inflation, nous devons poursuivre nos réflexions et trouver des solutions novatrices pour demeurer un employeur de choix et préserver la qualité de services que nous offrons aux membres. Parmi les solutions qui s'imposent, il y a le mode de travail hybride combinant présentiel et télétravail, le maintien de certaines activités en virtuel et la priorisation de certains services. Évolution ou révolution? Dans tous les cas, la CMEQ se redéfinit.

Vers une révision de ses règles de gouvernance

La dernière version des règles de gouvernance de la CMEQ remontant à près de 15 ans, il est maintenant grandement temps d'entamer leur révision, laquelle tiendra compte des défis opérationnels d'aujourd'hui et des principes de saine gestion reconnus et attendus de la part des grandes organisations telles que la CMEQ. Ce chantier sera le 6^e et dernier prévu à la Planification stratégique 2019-2022. Les cinq autres ayant été complétés ou sont en voie de l'être, comme en témoignent les faits saillants contenus dans ce rapport annuel.

La directrice générale
et vice-présidente exécutive



M^e Julie Sénécal

PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2019-2022

2 axes transversaux, 6 grandes orientations

Axe de la sécurité du public :

QUALIFICATION :

Augmenter la compétence des maîtres électriciens en haussant les critères d'évaluation de la qualification et en s'assurant du transfert de connaissance entre eux

FORMATION :

Assurer le développement des compétences des maîtres électriciens

INSPECTIONS :

Assurer la qualité des travaux et des installations électriques en revendiquant un système d'inspection effectif

Axe des services aux membres :

GESTION CMEQ :

Soutenir les membres dans la gestion de leur entreprise

TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION :

Augmenter l'efficacité dans la prestation et la qualité des services

ORGANISATION :

Améliorer les principes de gouvernance et les habiletés en développement organisationnel

« EN MAÎTRISANT L'ENSEMBLE DU PROCESSUS LIÉ AUX TRAVAUX D'ÉLECTRICITÉ, LA CMEQ SE DOIT D'ÊTRE LA RÉFÉRENCE DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION. »

Formation continue obligatoire (FCO)

Dans la foulée de l'entrée en vigueur le 1^{er} avril 2022 de la FCO, création d'une nouvelle direction se consacrant exclusivement à la formation.

Paielement rapide

Avancée majeure : à la suite des représentations de la Coalition contre les retards de paiement dans la construction (Coalition) dont fait partie la CMEQ, la *Loi visant principalement à promouvoir l'achat québécois et responsable par les organismes publics, à renforcer le régime d'intégrité des entreprises et à accroître les pouvoirs de l'Autorité des marchés publics* (PL12), adoptée le 25 mai 2022, prévoit l'établissement d'un calendrier de paiement obligatoire ainsi qu'un mécanisme de règlement rapide des différends pour tous les projets de construction des organismes publics.

C'est donc dire que les nombreuses représentations et stratégies médiatiques mises en place par la Coalition ont porté fruit.

Principales actions posées à la suite du dépôt du PL12 :

- 28 janvier 2022 : lettre adressée au premier ministre l'invitant à saisir l'opportunité du dépôt de la stratégie gouvernementale des marchés publics pour mettre fin aux retards de paiement
- 2 février 2022 : rencontre avec le cabinet politique de la présidente du Secrétariat du Conseil du trésor (SCT)
- 3 février 2022 : lettre ouverte publiée dans les médias et signée par tous les présidents des associations membres de la Coalition stipulant qu'une politique d'achat local doit prévoir le paiement des entreprises d'ici dans des délais raisonnables
- 3 février 2022 : émission d'un communiqué de presse
- 14 février 2022 : rencontre avec Madame Sonia LeBel, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor

- 15 mars 2022 : dépôt d'un mémoire et représentations devant la Commission des finances publiques lors des consultations particulières quant au PL12

La Coalition va continuer de collaborer avec le SCT pour l'élaboration des dispositions réglementaires à venir afin que celles-ci répondent aux objectifs des dispositions insérées dans le PL12.

Inspection des installations électriques

- 15 septembre 2021, la CMEQ effectue une sortie médiatique dévoilant sa proposition de prendre en charge un nouveau processus d'inspection des installations électriques
- 23 septembre 2021, la CMEQ rencontre Madame Andrée Laforest, ministre des Affaires municipales et de l'Habitation pour lui présenter sa proposition
- 2 décembre 2021, une Journée de la construction est tenue à la demande de la ministre lors de laquelle la nécessité de revoir et intensifier les inspections pour assurer la qualité des travaux fait consensus
- Dans la foulée de cet événement, la RBQ entreprend une démarche conjointe avec la CMEQ et la CMMTQ afin de réviser la tarification exigée par la RBQ et de définir un nouveau modèle d'inspection en vue de hausser la qualité de la construction au Québec
- Depuis, de nombreuses rencontres et ateliers de travail ont eu lieu
- La CMEQ constate avec satisfaction l'avancement des travaux

Hausse des prix du carburant et des matériaux et pénurie

- Dans le contexte pandémique, l'industrie a eu à composer avec de nombreuses pénuries de matériaux ainsi qu'avec des hausses importantes des coûts des matériaux
- À la suite de représentations effectuées auprès de la Société québécoise des infrastructures (SQI) et du SCT, un processus d'ajustement de prix de certains groupes de matériaux ont été insérés dans les documents d'appels d'offres de la SQI à compter d'octobre 2021
- En mars 2022, c'est une hausse fulgurante du coût du carburant qui vient s'ajouter
- La CMEQ, de concert avec huit autres associations majeures du secteur de la construction, a effectué des représentations auprès de plusieurs donneurs d'ordres publics afin que des compensations soient octroyées aux entrepreneurs et que des clauses d'ajustement de prix soient incluses dans les documents contractuels
- Un sondage, réalisé en juin 2022, démontre qu'il y a de l'espoir : 23 % des entrepreneurs en construction sondés affirment que certains ou tous leurs donneurs d'ouvrage municipaux acceptent de payer la différence du coût du carburant, preuve à l'appui, et 22 % des entrepreneurs en construction sondés affirment que certains ou tous leurs donneurs d'ouvrage municipaux acceptent de payer la différence du coût des matériaux, preuve à l'appui
- Les représentations se poursuivent

Hydro-Québec

- À la suite des représentations de la CMEQ, la Table provinciale CMEQ – HQ a repris en 2022, permettant de discuter de dossiers d'envergure provinciale, en complément des travaux des Tables régionales
- Si les discussions au sein de la Table provinciale ont permis de faire avancer certains dossiers, telle que la révision de la marche à suivre en cas de problème d'alimentation électrique, la planification des travaux conjoints demeure un enjeu, de même que les délais trop longs pour le plantage de poteaux et certains dossiers d'ingénierie
- Les discussions se poursuivent

Faits saillants des directions

Plan C

Faits saillants

- Contribue de façon significative à la mise en place et au déploiement de la formation continue obligatoire
- Participe aux différents comités de suivi avec les partenaires externes et internes.
- Prend en charge les démarches visant à faire modifier le *Règlement sur la formation continue obligatoire des maîtres électriciens* pour notamment pouvoir imposer des frais pour le traitement des demandes de reconnaissance des activités de formation soumis par les dispensateurs
- Collabore de façon soutenue avec la Direction des finances et de l'administration dans le suivi et la mise en place des différentes mesures sanitaires
- Participe à l'élaboration et la mise en place de la politique de télétravail
- Collabore aux travaux du sous-comité sur la tarification de la RBQ et du comité stratégique RBQ/CMEQ/HQ
- Contribue à différents projets internes en lien avec la planification stratégique

Faits saillants

- Participe à la création de deux nouvelles formations :
 - *Chapitre I.1 – Efficacité énergétique des bâtiments*
 - *Réglementation entourant l'alarme incendie, l'éclairage d'urgence et la signalisation d'issues*
- Réalise la mise à jour du *Programme de prévention de la CMEQ*
- Contribue à la refonte de l'*Aide-mémoire 2022*
- Participe à la révision du document sur les tensions parasites pour le MAPAQ
- Représente la CMEQ aux comités CNESST : Chantiers COVID-19 et Table de consultation sur les mécanismes de prévention du secteur construction
- Collabore à la mise à jour du guide *Travailler hors tension*
- Participe à des rencontres avec la RBQ et la CMMTQ pour la révision de l'inspection et de la tarification des frais
- Représente la CMEQ pour le Comité stratégique RBQ/CMEQ/HQ
- Participe à des rencontres avec HQ pour la révision de la directive sur *l'Intervention en cas de problème d'alimentation électrique signalé par un client résidentiel*
- Participe au Comité de prévention des incendies dans le secteur agricole
- Représente l'Association canadienne des entrepreneurs électricien (ACEE/CECA) au Comité principal du Code canadien de l'électricité
- Participe au Comité consultatif provincial sur l'électricité du Québec
- Participe aux consultations du Comité canadien sur la révision des examens pour l'obtention du Sceau rouge (*Red Seal*)

- Organise 7 tables régionales HQ-CMEQ à l'automne 2021 et 7 autres au printemps 2022
- Participe aux tables provinciales HQ-CMEQ
- Constate une baisse de 9 % du nombre d'appels après 6 ans de hausse consécutive

Statistiques

Formations et conférences techniques données par l'équipe de la DSTSST

	2021-2022	2020-2021
Formations en classe et virtuelle	22	27
Conférences de section	38	20
Conférence/formation hors CMEQ	4	1

Appels téléphoniques pour des avis techniques

	2021-2022	2020-2021
Appels répondus	10 089	11 187

Faits saillants

- Réalise la mise en ligne de 19 versions du logiciel Gestion CMEQ (GCMEQ)
- Intègre *Guillevin.com* au logiciel GCMEQ (catalogue, achat, panier) à titre de distributeur partenaire
- Ajoute de nouvelles fonctionnalités permettant l'échange de données avec un logiciel de relevé de quantités sur plan tel que **e-Plans**
- Ajoute plusieurs fonctionnalités pour faciliter la gestion du catalogue de produits
- Fait du développement en lien avec l'implantation du nouveau système de gestion des apprentissages pour la formation continue
- Modifie à plusieurs reprises le Formulaire d'évaluation quotidienne de l'état de santé de l'employé.e afin de l'adapter aux exigences sanitaires en évolution continue
- Offre du soutien technologique à l'interne (CMEQ) et à l'externe (entrepreneurs) en lien avec l'implantation du mode de travail hybride
- Offre du soutien informatique en ligne ainsi que de la formation afin de permettre aux utilisateurs du logiciel GCMEQ d'intégrer les nouveautés et de leur assurer un usage fluide et, si possible, sans interruption

Statistiques

Formation et soutien informatique aux entreprises ayant Gestion CMEQ

	2021-2022	2020-2021
Formations en ligne personnalisées	211 (329 h)	167 (308 h)
Sessions en classe virtuelle	64	45
Web-formation	2 845	3 697
Tutoriels – Opermax	391	537
Appels / Courriels traités	13 879	13 115

Nouveaux clients – Gestion CMEQ

	2021-2022	2020-2021
Logiciel complet	41	52
Module DA/DT	69	68

Clients du logiciel Gestion CMEQ

	2021-2022	2020-2021
Clients – Logiciel complet	650	628
Clients – DA/DT	818	810
Clients – Total	1 468	1 438
Postes / Utilisateurs	3 849	3 669

Clients de la solution Gestion CMEQ + Opermax

	2021-2022	2020-2021
Nouveaux clients	7	13
Clients – Total	28	25
Utilisateurs	167	117

Formulaire d'évaluation de la santé de l'employé.e

	2021-2022	2020-2021
Installations (iOS et Android)	2 421	2 121
Formulaires acheminés via l'application	30 036	75 813
Moyenne quotidienne (jours ouvrables)	108	272

Faits saillants

- Termine deux nouvelles versions d'examen de vérification des connaissances en Exécution de travaux de construction – gestion des travaux de construction (Technique). Depuis décembre 2021, ces nouvelles versions sont soumises aux candidats
- Réalise la mise à jour des formulaires de délivrance de licence d'entrepreneur en électricité rendue nécessaire à la suite de certaines modifications
- Livre la mise en ligne des formulaires de délivrance de licence d'entrepreneur en électricité pour les entreprises domiciliées à Terre-Neuve-et-Labrador
- Actualise le formulaire de changement d'adresse
- Tient trois séances d'examens de plus que celles prévues au calendrier régulier
- Participe aux différentes rencontres du sous-comité d'enquêtes et de probité de la RBQ
- Participe aux rencontres du sous-comité de tarification de la RBQ
- Participe à des échanges quant au partage de renseignements entre la CMEQ et la RBQ
- Participe à la mise en place de la nouvelle obligation de formation continue à l'interne et avec les partenaires externes

Statistiques

Activités des comités

	2021-2022	2020-2021
Comité de qualification (dossiers étudiés)	5	1
Comité de révision (dossiers étudiés)	3	4

Mouvements de *membership* / licence de sous-catégorie 16

	2021-2022	2020-2021
Membres actifs	3 684	3 560
Membres discontinués	165	160
Admissions/Réadmissions	275	218
Examens administrés	1 388	1 140
Examens pour la licence de sous-catégorie 16	692	561

Faits saillants

- Coordonne et prépare les assemblées disciplinaires : 20 jours d'auditions du comité de discipline (135 dossiers entendus), 10 jours d'auditions du comité d'étude des plaintes (252 dossiers entendus) et 3 jours d'auditions du comité d'appel (5 dossiers entendus)
- Participe et collabore à l'élaboration du « Plan d'action pour améliorer la rétention de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction »
- Organise, en collaboration avec la CMMTQ, un webinaire juridique sur les contrats ACC-1 et CCDC-2 (156 participants)
- Élabore et présente un nouveau cours : *Protection et recouvrement des créances dans le domaine de la construction*
- Poursuit les travaux de conception et de rédaction de fiches explicatives d'articles du Code de soumission du BSDQ

Statistiques

Demandes d'informations (membres et consommateurs)

	2021-2022	2020-2021
Appels téléphoniques	1 528	2 009
Web	121	241

Nombre de plaintes reçues

	2021-2022	2020-2021
BSDQ	90	208
Règlement sur la discipline des membres de la CMEQ	248	236
Exercice illégal	173	205

Exercice illégal

	2021-2022	2020-2021
Nombre de plaintes – annonce	45	66
Nombre de plaintes – travaux	128	139
Dossiers autorisés par le CPA	31	18

Autres

	2021-2022	2020-2021
Dossier en réclamation d'une pénalité de 5 %	3	2

Faits saillants

Aux communications

- Organise et tient le 71^e congrès annuel en mode hybride et la deuxième édition de *Mars, mois de la formation* (1^{er} au 31 mars)
- Réalise la campagne d'information sur l'obligation de formation (FCO) : sept articles dans *l'Informel*, trois infolettres, trois *Quiz de la semaine*, un pense-bête, cinq vidéos, un webinaire (29 mars) et une session d'information aux employés
- Tient la deuxième phase de la campagne de sensibilisation sur le Web (Facebook) du 4 avril au 11 mai (488 599 utilisateurs uniques rejoints)
- Actualisation du www.cmeq.org : nouvelle page d'accueil, nouvelle section *Formation continue* avec trois sous-sections *Entrepreneurs électriciens* (Obligation de formation des répondants, FAQ, Perfectionnement de la main-d'œuvre, etc.), *Dispensateurs* (Formulaires, FAQ, etc.) *Se former* (le CEF)
- Réalise une enquête utilisateur en collaboration avec Libéo (sondage, Google Analytics, tests utilisateurs) sur l'emploi et la satisfaction des membres et du grand public à l'égard des outils numériques de la CMEQ (site Web, infolettres, etc.)
- Pilote le projet de refonte de l'*Aide-mémoire*

À la formation

- Participe, à titre d'organisme de reconnaissance, à l'élaboration de processus et au développement d'outils informatiques dans le cadre de l'implantation de la FCO, en collaboration avec la RBQ et la CMMTQ.
- Crée le portail *Centre d'expertise et de formation de la CMEQ*, appelé le CEF (www.formationcmeq.org) et développe le dépliant *Découvrez le CEF, votre nouveau portail de formation* pour le faire connaître.
- Développe et livre trois nouvelles formations en collaboration avec la Direction des services techniques et SST et la Direction des affaires juridiques :
 - *Chapitre I.1 – Efficacité énergétique des bâtiments*
 - *Protection et recouvrement des créances dans le domaine de la construction*
 - *Réglementation entourant l'alarme incendie, l'éclairage d'urgence et la signalisation d'issues*
- Reçoit et traite les demandes d'information des membres sur leurs nouvelles obligations ainsi que les demandes de validation des dispensateurs et de reconnaissance des formations

Statistiques

Participation de membres aux événements corporatifs

	2021-2022
Nombre de participants au congrès	143
Webinaire juridique	156
Webinaire FCO	495

Consultation du www.cmeq.org

	2021-2022	2020-2021
www.cmeq.org	203 435	237 173

Participation aux formations de la CMEQ

	2021-2022	2020-2021
Participants aux formations	782	631
Sessions en classe + virtuelle	72	70
Formations Web	621	379
Formations en entreprise	2	2
Formations annulées	60	37

Électriciens et électriciennes en construction

	2021
Main-d'œuvre totale	20 570
- Femmes	489
- Part des femmes	2,4%



Faits saillants

- Dote la CMEQ d'outils de gestion pour une gouvernance saine et transparente (Comité exécutif, Comité de surveillance)
- Collabore, conjointement avec d'autres directions, à la mise en œuvre de projets d'envergure, notamment avec la RBQ (dossier inspection, révision de la tarification)
- Contribue à la rédaction et l'implantation de la politique de télétravail pour les employés
- Épaule les différentes directions dans le recrutement de plus de 15 employés
- Gère le retour des employés de la CMEQ en mode hybride (rencontre d'information, diner retrouvailles)
- Conclue une entente avec La Corporation People pour la promotion des fonds CORMEL et SECURE
- Travaille à la modernisation des processus administratifs (recrutement, gestion des dépenses, budgétisation)
- Établit des projections budgétaires en soutien aux projets initiés par les différentes directions

Statistiques

Service à la clientèle

	2021-2022	2020-2021
Nombre de paiements en ligne	4 537	5 089
Consultations en ligne de la carte des taux horaires recommandés	20 757	21 769
Consultations en ligne de la grille de coût horaire pour les chantiers IC/I	2 793	1 876
Nombre d'utilisations du <i>Calculateur de taux personnalisé</i>	4 679	5 096
Nombre d'appels entrants redirigés	4 574	5 222







L'année 2022 a permis à bon nombre d'organisations de renouer avec un quotidien moins atypique que celui des deux dernières années. Si la crise de la pandémie de COVID-19 semble finalement derrière nous, elle a laissé place à de nouveaux défis.

Parler de rareté aujourd'hui ne causera aucune surprise. Je n'ai aucun doute que la majorité, sinon la totalité, des entrepreneurs vivent au moins une forme de rareté. Rareté des matériaux, rareté de la main-d'œuvre, rareté de la compétence, pour ne nommer que celles-là. La rareté, quelle qu'elle soit, nous force à nous poser, à réfléchir, à ajuster nos manières de faire. Ne pas s'adapter serait tout comme signer l'arrêt de mort de nos organisations respectives.

Trésorier depuis maintenant 4 ans, j'ai l'opportunité de suivre et d'analyser les efforts déployés par l'équipe de la CMEQ pour faire face à la rareté, tout en conservant sa capacité à entreprendre de grands projets et dossiers.

Les réalisations 2021-2022

Permettez-moi, en premier lieu, de vous présenter les grandes réalisations de l'année 2021-22. Tout d'abord, en octobre 2021, s'est tenue une première édition hybride du congrès annuel de la CMEQ, réunissant quelque 143 personnes en présentiel. Également, l'équipe de direction a continué de travailler activement au dossier de l'inspection, dans lequel de nombreuses avancées ont eu lieu, notamment en raison de la publication du *Rapport du Vérificateur général du Québec à l'Assemblée nationale pour l'année 2021-2022*,

juin 2022. En parallèle, l'entrée en vigueur de la formation continue obligatoire a eu lieu en avril 2022 et la CMEQ a rendu disponible son portail Centre d'expertise et de formation de la CMEQ (CEF). D'ailleurs, l'organigramme de la CMEQ a vu la naissance d'une nouvelle direction en mai 2022, celle de la formation. Mentionnons que tous ces accomplissements ont eu lieu sous la direction de M^e Julie Sénécal, nouvellement nommée à titre de directrice générale et vice-présidente exécutive de notre Corporation au début de l'année 2022.

En second lieu, je tiens également à vous exposer les autres réalisations de l'année 2021-22, celles qui peuvent passer plus inaperçues auprès des membres de notre Corporation, mais qui sont toutes aussi importantes. Par exemple, la Direction de la qualification professionnelle a continué à faire passer un nombre record d'examens et le nombre d'adhésions à la CMEQ ne connaît pas de ralentissement, au contraire. Aussi, l'équipe de direction a joué un rôle prépondérant lors de l'absence planifiée de M^e Sénécal au printemps 2022 et a collaboré très étroitement avec les membres du comité exécutif pendant cette période. Nous avons également assisté à une augmentation du nombre de clients du logiciel Gestion CMEQ qui a dépassé largement les prévisions établies en août 2021. Soulignons aussi le retour des employés en mode hybride dans les locaux de la CMEQ. Finalement, je me permets de revenir sur la rareté; la direction de la CMEQ a dû composer avec la pénurie de la main-d'œuvre, qui a touché plus durement certaines directions que d'autres. La Direction des affaires juridiques tout particulièrement a vu son équipe majoritairement renouvelée au courant de l'exercice financier.

L'apport financier de l'exercice terminé le 31 juillet 2022

L'exercice financier 2021-2022 se clôture avec une insuffisance des revenus sur les dépenses.

Plus précisément, l'avoir des fonds de la CMEQ a évolué de la façon suivante :

- Fonds d'administration générale a diminué de 594 936 \$;
- Fonds de réserve a connu une diminution de 329 783 \$;
- Fonds de cautionnement s'est accru de 88 224 \$;
- Fonds des immobilisations a diminué de 110 594 \$;
- Fonds de recherche et développement a augmenté de 305 029 \$;
- Fonds du BSDQ termine en hausse de 157 430 \$;
- Fonds des ressources humaines a augmenté de 22 715 \$.

Le total de l'avoir des membres est en diminution de 461 915 \$ et s'établit à 15 629 753 \$ au 31 juillet 2022.

Je tiens à préciser que l'année 2021-22 est marquée par une volatilité accrue des marchés boursiers et que, contrairement aux années précédentes, les placements de la CMEQ ont créé un manque à gagner de plus de 408 000 \$ au terme de l'exercice financier.

La vision du futur

Tout comme ses membres, la Corporation travaille avec détermination pour assurer la qualité de ses services et la réalisation de sa mission. Elle fait face aux mêmes enjeux de rareté que les autres organisations et fait preuve de créativité pour se doter des ressources nécessaires à l'accomplissement de ses ambitions. De grands dossiers sont en cours de réalisation et l'équipe de direction de notre Corporation travaille durement pour les mener à terme. Leurs connaissances, leurs compétences, leurs équipes respectives sont des atouts indéniables pour la CMEQ et je n'ai aucun doute qu'ils continueront à créer de la valeur pour les membres et pour le public. Permettez-moi de terminer ce mot en vous disant que je réitère ma confiance envers le personnel de la Direction générale et la Direction des finances et de l'administration dans la gestion financière de notre Corporation.

Le trésorier



Érik Kingsbury

Aux membres du conseil provincial de : **CORPORATION DES MAÎTRES ÉLECTRICIENS DU QUÉBEC**

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de CORPORATION DES MAÎTRES ÉLECTRICIENS DU QUÉBEC (la « corporation »), qui comprennent le bilan au 31 juillet 2022, et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et les annexes.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la corporation au 31 juillet 2022, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la corporation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la corporation à poursuivre

son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la corporation ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la corporation.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des

éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la corporation;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la corporation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la corporation à cesser son exploitation;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

 1

Montréal (Québec)

Le 23 septembre 2022

1 CPA auditeur, permis de comptabilité publique N°A108235

BILAN - 31 JUILLET 2022

								2022	2021
	Fonds d'administration €	Fonds des immobilisations €	Fonds de réserve €	Fonds de cautionnement €	Fonds de recherche et de développement €	Fonds des ressources humaines €	Fonds BSDQ €	Total €	Total €
ACTIF									
COURT TERME									
Encaisse	2 596 906	-	-	-	-	-	-	2 596 906	2 695 042
Placements temporaires (note 6)	3 982 262	-	-	-	-	-	-	3 982 262	4 012 217
Débiteurs (note 7)	377 050	-	-	-	-	-	-	377 050	465 770
Stocks	81 957	-	-	-	-	-	-	81 957	65 003
Charges payées d'avance	356 993	-	-	-	-	-	-	356 993	204 593
À recevoir des autres fonds, sans intérêt	-	-	-	1 696 176	1 091 455	226 396	-	-	-
	7 395 168	-	-	1 696 176	1 091 455	226 396	-	7 395 168	7 442 625
PLACEMENTS (note 8)	677 255	-	3 871 099	-	-	-	-	4 548 354	4 926 504
PARTICIPATION DANS UNE COENTREPRISE (note 9)	-	-	-	-	-	-	2 852 283	2 852 283	2 694 853
AMENDES À RECEVOIR (note 10)	571 525	-	-	-	-	-	-	571 525	598 131
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 11)	-	3 312 124	-	-	233 370	-	-	3 545 494	3 737 154
ACTIF INCORPOREL (note 11)	-	220 667	-	-	-	-	-	220 667	191 461
	1 248 780	3 532 791	3 871 099	-	233 370	-	2 852 283	11 738 323	12 148 103
	8 643 948	3 532 791	3 871 099	1 696 176	1 324 825	226 396	2 852 283	19 133 491	19 590 728
PASSIF									
COURT TERME									
Créditeurs (note 13)	786 590	-	-	-	-	-	-	786 590	1 007 781
Produits reportés	2 366 888	-	-	-	350 260	-	-	2 717 148	2 491 279
Dû aux autres fonds, sans intérêt	3 014 027	-	-	-	-	-	-	-	-
	6 167 505	-	-	-	350 260	-	-	3 503 738	3 499 060
SOLDES DE FONDS									
Investis en immobilisations	-	3 532 791	-	-	-	-	-	3 532 791	3 643 385
Affectations d'origine interne	-	-	3 871 099	1 696 176	974 565	226 396	-	6 768 236	6 682 051
Affectations d'origine externe	-	-	-	-	-	-	2 852 283	2 852 283	2 694 853
Non grevés d'affectations	2 476 443	-	-	-	-	-	-	2 476 443	3 071 379
	2 476 443	3 532 791	3 871 099	1 696 176	974 565	226 396	2 852 283	15 629 753	16 091 668
	8 643 948	3 532 791	3 871 099	1 696 176	1 324 825	226 396	2 852 283	19 133 491	19 590 728

RÉSULTATS - EXERCICE CLOS LE 31 JUILLET 2022

								2022	2021	Budget 2023 (non audité)
	Fonds d'administration générale	Fonds des immobilisations	Fonds de réserve	Fonds de cautionnement	Fonds de recherche et de développement	Fonds des ressources humaines	Fonds BSDQ	Total	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
PRODUITS										
Admissions et cotisations	2 971 380	-	-	183 699	-	-	-	3 155 079	2 997 030	3 227 025
Qualification professionnelle	943 230	-	-	-	-	-	-	943 230	944 164	1 013 260
Services informatiques	-	-	-	-	1 251 675	-	-	1 251 675	1 124 009	1 300 046
Amendes	233 550	-	-	-	-	-	-	233 550	535 282	363 980
Communications et partenariats	334 885	-	-	-	-	-	-	334 885	321 645	408 365
Formations	184 936	-	-	-	-	-	-	184 936	135 019	263 645
Magazine Électricité Québec	256 072	-	-	-	-	-	-	256 072	209 559	231 442
Publications	309 208	-	-	-	-	-	-	309 208	401 271	325 531
Congrès	75 500	-	-	-	-	-	-	75 500	50 000	336 960
Salon MCEE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	260 000
Subventions pour formation et prévention	184 231	-	-	-	-	-	-	184 231	226 367	187 600
Services techniques	28 948	-	-	-	-	-	-	28 948	40 269	34 560
Subvention salariale d'urgence du Canada	91 213	-	-	-	-	-	-	91 213	237 321	-
Autres revenus	104 752	-	-	-	-	-	-	104 752	94 982	108 180
Gain réalisé sur placements	-	-	-	-	-	-	-	-	117 932	-
(Perte) gain non réalisé sur placements	(78 332)	(329 783)	-	-	-	-	-	(408 115)	1 000 043	-
Revenus de placements	103 969	-	-	-	-	-	-	103 969	100 977	132 050
	5 743 542	(329 783)	-	183 699	1 251 675	-	-	6 849 133	8 535 870	8 192 644
CHARGES										
Salaires et avantages sociaux	3 568 213	-	-	57 152	574 605	-	-	4 199 970	3 776 244	4 571 040
Dépenses directes de qualification professionnelle	214 381	-	-	-	-	-	-	214 381	202 796	233 550
Dépenses de cautionnement	-	-	-	24 366	-	-	-	24 366	21 684	38 900
Dépenses directes logiciel GCMEQ	-	-	-	-	190 793	-	-	190 793	724 168	97 630
Dépenses directes d'amendes	42 750	-	-	-	-	-	-	42 750	34 620	28 750
Dépenses directes communications	122 494	-	-	-	-	-	-	122 494	130 500	127 545
Dépenses directes formations	111 674	-	-	-	-	-	-	111 674	131 804	144 993
Dépenses de production EQ et Informel	144 774	-	-	-	-	-	-	144 774	156 714	153 549
Coût des ventes de publication et fournitures	242 811	-	-	-	-	-	-	242 811	320 808	245 097
Dépenses directes congrès	100 266	-	-	-	-	-	-	100 266	56 987	411 259
Dépenses directes Salon MCEE	-	-	-	-	-	-	-	-	10 485	180 000
Dépenses en prévention SST	93 485	-	-	-	-	-	-	93 485	87 459	102 000
Dépenses de comité	222 427	-	-	-	2 126	-	-	224 553	108 720	325 330
Remises et dépenses de sections	202 648	-	-	-	-	-	-	202 648	174 858	232 045
Autres dépenses	428 135	-	-	-	15 607	-	-	443 742	280 862	358 910
Indemnité de départ	-	-	-	-	-	-	-	-	30 552	-
Dépenses d'opérations	572 222	-	-	13 957	111 655	-	-	697 834	621 928	712 519
Intérêts sur la dette à long terme	-	-	-	-	-	-	-	-	1 427	-
Radiation et provision d'amendes	90 400	-	-	-	-	-	-	90 400	70 000	60 000
Amortissement des immobilisations	-	269 677	-	-	51 860	-	-	321 537	319 039	323 000
	6 156 680	269 677	(329 783)	95 475	946 646	-	-	7 468 478	7 261 655	8 346 117
(INSUFFISANCE) EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT AUTRE ÉLÉMENT	(413 138)	(269 677)	(329 783)	88 224	305 029	-	-	(619 345)	1 274 215	(153 473)
QUOTE-PART DANS LES RÉSULTATS DU BSDQ (note 9)	-	-	-	-	-	-	157 430	157 430	67 066	-
(INSUFFISANCE) EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(413 138)	(269 677)	(329 783)	88 224	305 029	-	157 430	(461 915)	1 341 281	(153 473)

ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS - EXERCICE CLOS LE 31 JUILLET 2022

								2022	2021
	Fonds d'administration générale	Fonds des immobilisations	Fonds de réserve	Fonds de cautionnement	Fonds de recherche et de développement	Fonds des ressources humaines	Fonds BSDQ	Total	Total
	€	€	€	€	€	€	€	€	€
SOLDE AU DÉBUT	3 071 379	3 643 385	4 200 882	1 607 952	669 536	203 681	2 694 853	16 091 668	14 750 387
Virements interfonds	(159 083)	159 083	-	-	-	-	-	-	-
Affectations d'origine interne	(22 715)	-	-	-	-	22 715	-	-	-
(Insuffisance) excédent des produits sur les charges	(413 138)	(269 677)	(329 783)	88 224	305 029	-	157 430	(461 915)	1 341 281
SOLDE À LA FIN	2 476 443	3 532 791	3 871 099	1 696 176	974 565	226 396	2 852 283	15 629 753	16 091 668

FLUX DE TRÉSORERIE - EXERCICE CLOS LE 31 JUILLET 2022

	2022	2021
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	(461 915)	1 341 281
Ajustements pour :		
(Perte) gain non réalisé sur placements	408 115	(1 000 043)
Gain sur cession de placements	-	(117 932)
Quote-part dans les résultats du <i>BSDQ</i>	(157 430)	(67 066)
Amortissement des immobilisations corporelles et de l'actif incorporel	321 537	319 039
	110 307	475 279
Variations des éléments hors caisse du fonds de roulement :		
Débiteurs	88 720	(154 935)
Stocks	(16 954)	(527)
Charges payées d'avance	(152 400)	58 474
Créditeurs	(221 191)	391 353
Produits reportés	225 869	291 630
	34 351	1 061 274
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Variation des certificats de placements et du compte d'épargne	(10)	(250 008)
Produit de cession de placements de fonds	-	800 000
Amendes à recevoir à long terme	26 606	(40 344)
Acquisition d'immobilisations corporelles et de l'actif incorporel	(159 083)	(228 907)
	(132 487)	280 741
ACTIVITÉ DE FINANCEMENT		
Remboursement de la dette à long terme	-	(106 863)
	-	(106 863)
(DIMINUTION) AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(98 136)	1 235 152
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	2 695 042	1 459 890
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	2 596 906	2 695 042

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de l'encaisse.

NOTE 1 - STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La corporation, fondée en vertu de la Loi sur les maîtres électriciens (L.R.Q., chapitre M-3), est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et est exemptée de l'impôt sur les bénéfices.

Le but de la corporation est d'augmenter la compétence et l'habileté de ses membres en vue d'assurer au public une plus grande sécurité, de réglementer leur discipline et leur conduite dans le métier, de faciliter et d'encourager leurs études, de leur permettre de discuter des questions les intéressant et de rendre à ses membres en général tous les services dont ils peuvent avoir besoin.

NOTE 2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la partie III du Manuel de CPA Canada - Comptabilité et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Utilisations d'estimations :

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les principales estimations portent la valeur nette de réalisation des stocks, la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie utile des immobilisations corporelles et de l'actif incorporel.

Comptabilisation des produits et produits reportés :

La corporation utilise la méthode de la comptabilité par fonds affectés et applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Les revenus de placements autres que les placements du fonds de réserve sont constatés à titre de produits du fonds d'administration générale lorsqu'ils sont gagnés, car ceux-ci

servent au financement des charges d'opérations courantes. Pour les revenus de cotisations annuelles de base, ils sont constatés dans l'exercice au cours duquel l'adhésion est en vigueur. Pour les revenus de services informatiques, ils sont constatés et reportés mensuellement selon la période couverte indiquée sur la facturation. Pour les revenus d'amendes, ils sont constatés lors du jugement de la cour ou lors d'une décision du comité de discipline. Pour les autres principales catégories, les produits sont constatés au moment où les services ont été rendus.

Les revenus de subventions accordés à la corporation sont assujettis à certaines conditions que la corporation doit respecter. Les subventions relatives aux charges sont comptabilisées à titre de revenus.

Les produits reportés représentent principalement les cotisations annuelles, les droits et frais de licences perçus par anticipation et les revenus de frais annuels de service et de développement reliés à l'utilisation du logiciel Gestion CMEQ.

Comptabilité par fonds :

Fonds d'administration générale :

Ce fonds est utilisé pour toutes les activités courantes de la corporation. Les produits et les charges afférents à la prestation de services et à l'administration sont présentés dans le fonds d'administration générale.

Fonds des immobilisations :

Le fonds des immobilisations présente les actifs, les passifs et les dépenses d'amortissement afférents aux immobilisations.

Fonds de réserve :

Le fonds de réserve présente les activités relatives à la décision du conseil d'administration de créer un fonds de planification financière de 4 000 000 \$.

Fonds de cautionnement :

Le fonds de cautionnement, anciennement le fonds d'indemnisation, présente les activités relatives à l'obligation exigée par la Régie du bâtiment du Québec de garantir une somme minimale de 500 000 \$ à titre de cautionnement pour fraudes, malversations ou détournements de fonds.

Fonds de recherche et de développement :

Le fonds de recherche et de développement présente les activités relatives au développement de tous les modules de gestion CMEQ, tout autre développement informatique et accumule à compter de l'exercice financier 2001-2002 l'excédent des produits sur les charges des opérations de gestion CMEQ.

Fonds des ressources humaines :

Le fonds des ressources humaines présente les activités relatives à la décision du conseil d'administration de créer un fonds de réserve suffisant pour subvenir aux paiements éventuels des indemnités de départ (ou de décès) de ses employés comptant plus de quinze ans de service continu.

Fonds BSDQ :

Le fonds BSDQ représente la participation sans mise de fonds de la CMEQ dans l'actif net grevé d'affectations d'origine externe de cet organisme. Cette participation s'apprécie au prorata des contributions versées par les membres de la CMEQ en rapport avec l'ensemble des contributions reçues par la corporation, déductions faites des charges.

Ventilation des charges :

Les dépenses d'opérations incluent les frais de bureau, le téléphone, les taxes d'affaires, les assurances, les frais d'audit, l'électricité, l'entretien et réparations de la bâtisse, la location de l'équipement ainsi que les dépenses informatiques. La corporation ventile ces dépenses au prorata du nombre d'employés.

Stocks :

Les stocks sont comptabilisés au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

Participation dans une coentreprise :

La participation dans la corporation sans but lucratif est comptabilisée à la valeur de consolidation.

Immobilisations corporelles et actif incorporel :

Les immobilisations corporelles et l'actif incorporel sont comptabilisés au coût et amortis en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode linéaire aux taux annuels suivants :

Bâtisse	2,5 %
Mobilier, équipement et agencement	10 %
Matériel informatique du fonds des immobilisations	25 %
Matériel informatique du fonds de recherche et de développement	10 %
Site Internet	20 %

Les immobilisations sont radiées des livres l'année suivant leur amortissement complet. Toutes subventions reçues sont comptabilisées en diminution du coût des immobilisations corporelles auxquelles elles se rapportent.

Dépréciation d'actifs à long terme :

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Trésorerie et équivalents de trésorerie :

La politique de la corporation consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

Instruments financiers :

Évaluation initiale et ultérieure

La Corporation des maîtres électriciens du Québec évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et passifs financiers au coût après amortissement à l'exception des fonds de placement cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, du compte d'épargne-placement, des certificats de placements garantis et des débiteurs.

Les actifs financiers de la corporation évalués à la juste valeur se composent des fonds indiciaires, Cormel et Sécure.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, la corporation détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si la corporation détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Une moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Coûts de transaction

La corporation comptabilise ses coûts de transaction dans les résultats de l'exercice où ils sont engagés dans le cas des instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

NOTE 3 -

CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice 2021 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2022.

NOTE 4 -

PRÉVISIONS FINANCIÈRES

Les chiffres présentés dans les résultats sous la colonne « Budget » sont fournis à titre informatif seulement.

NOTE 5 -

VIREMENTS INTERFONDS ET AFFECTATIONS INTERNES

Un montant de 159 083 \$ a été transféré du fonds d'administration générale au fonds des immobilisations pour financer les acquisitions d'immobilisations et d'actifs incorporels. De plus, la corporation a affecté une somme de 22 715 \$ à son fonds des ressources humaines pour des allocations de retraite de ses employés selon ses politiques administratives.

NOTE 6 -

PLACEMENTS TEMPORAIRES

	2022	2021
	\$	\$
FONDS D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE		
Banque Laurentienne - Certificats de placements garantis, au coût après amortissement; taux variant de 0,85 % à 4,15 %	2 500 000	2 500 000
Tangerine - Compte d'épargne-placement, au coût après amortissement; taux de 1,00 %	3 690	3 680
Desjardins - Fonds indicieux, à la juste valeur	1 478 572	1 508 537
	3 982 262	4 012 217

NOTE 7 -

DÉBITEURS

	2022	2021
	\$	\$
Clients	305 528	276 819
Subvention salariale d'urgence du Canada	-	103 374
Amendes à recevoir	45 189	35 844
Avances sur dépenses	500	500
Intérêts courus	25 833	49 233
	377 050	465 770

NOTE 8 - PLACEMENTS

	2022	2021
	\$	\$
FONDS D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE Parts du Fonds Sécure, à la juste valeur	677 255	725 622
FONDS DE RÉSERVE Parts du Fonds Cormel, à la juste valeur	3 871 099	4 200 882
	4 548 354	4 926 504

NOTE 9 - PARTICIPATION DANS UNE COENTREPRISE

Une entente provinciale signée entre la Corporation des maîtres électriciens du Québec (*CMEQ*), la Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec (*CMMTQ*) et l'Association de la construction du Québec (*ACQ*), a formé le Bureau des soumissions déposées du Québec (*BSDQ*).

Au 31 décembre 2021, la quote-part dans la coentreprise se définit comme suit :

	2022	2021
	\$	\$
Actif	4 764 341	4 417 596
Passif	1 912 058	1 722 743
Actif net	2 852 283	2 694 853
Produits	1 051 905	912 377
Charges	894 475	845 311
Excédent	157 430	67 066

De plus, les états financiers de la coentreprise mentionnent une éventualité pour laquelle l'organisme est poursuivi pour un montant de 439 920 \$ pour avoir mal agi en déployant sa procédure visant à faire décider d'une demande de rappel d'offres. De l'avis de la direction de la coentreprise, cette dernière a bien agi, elle a déployé les procédures conformément au Code de soumission

et elle pourra faire rejeter la poursuite à son égard. Advenant un jugement défavorable, la quote-part (25 %) de la Corporation des maîtres électriciens du Québec serait affectée.

NOTE 10 - AMENDES À RECEVOIR

	2022	2021
	\$	\$
Amendes à recevoir	646 525	628 131
Dépréciation pour créances douteuses	(75 000)	(30 000)
	571 525	598 131

NOTE 11 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET ACTIF INCORPOREL

FONDS DES IMMOBILISATIONS

	2022		2021
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
	\$	\$	\$
CORPORELLES :			
Terrain	200 000	-	200 000
Bâtisse	4 723 815	1 888 142	2 835 673
Mobilier, équipement et agencement	383 356	241 963	141 393
Matériel informatique	294 450	159 392	135 058
	5 601 621	2 289 497	3 312 124
ACTIF INCORPOREL :			
Site Internet	436 720	216 053	220 667
	6 038 341	2 505 550	3 532 791

Au cours de l'exercice, la corporation a radié dans ses registres comptables un montant de 322 523 \$ de coût et d'amortissement cumulé pour les actifs entièrement amortis.

FONDS DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT

	2022			2021
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
	\$	\$	\$	\$
CORPORELLES :				
Matériel informatique	518 600	285 230	233 370	285 230

NOTE 12 - EMPRUNT BANCAIRE

La corporation dispose d'une marge de crédit autorisée de 250 000 \$, garantie par une hypothèque de 1^{er} rang sur l'immeuble, au taux préférentiel plus 1 %, renégociable annuellement.

NOTE 13 - CRÉDITEURS

	2022	2021
	\$	\$
Fournisseurs et frais courus	714 116	941 253
Remises aux sections	2 825	38 650
Remises statutaires	50 398	3 555
Taxes de vente	19 251	24 323
	786 590	1 007 781

NOTE 14 - ENGAGEMENTS

La corporation est engagée d'après des contrats de location d'équipements de bureau échéant à différentes dates jusqu'en 2026 à verser une somme de 84 313 \$. Les paiements minimums exigibles pour les cinq prochains exercices s'élèvent à 26 643 \$ en 2023 et 2024, à 14 893 \$ en 2025 et 2026 et à 1 241 \$ en 2027.

NOTE 15 - INSTRUMENTS FINANCIERS

Politique de gestion des risques :

La corporation, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition de la corporation aux risques à la date du bilan, soit au 31 juillet 2022.

Risque de liquidité :

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. La gestion prudente du risque de liquidité suppose le maintien d'un niveau de liquidités suffisant, l'accès à des facilités de crédit appropriées et la capacité de liquider des positions prises sur le marché. La corporation est d'avis que ses ressources financières récurrentes lui permettent de faire face à toutes ses dépenses. Au cours de l'exercice, la corporation a modifié son exposition au risque de liquidité par rapport à l'exercice précédent du fait de la diminution des créditeurs.

Risque de crédit :

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour la corporation sont liés aux débiteurs. La corporation consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités.

Risque de taux d'intérêt :

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. La corporation est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent la corporation à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. Les instruments financiers à taux d'intérêt variable assujettissent la corporation à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.

Risque de prix autre :

Le risque de prix associé aux placements dans des fonds indiciels, Cormel et Sécure est le risque que leur juste valeur fluctue en raison des variations des prix du marché.

NOTE 16 - VENTILATION DES DÉPENSES D'OPÉRATIONS

	2022	2021
	%	%
Fonds d'administration générale		
Direction générale	8	8
Qualification professionnelle	16	16
Affaires juridiques	17	17
Finances et administration	15	15
Communications, formation et partenariats	15	15
Services techniques et SST	12	12
	83	83
Fonds de recherche et développement	17	17

17 % des dépenses d'opérations ont été répartis dans le fonds de recherche et développement, soit 111 653 \$ (103 655 \$ en 2021) incluses dans la dépense globale de ce fonds.



RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES - EXERCICE CLOS LE 31 JUILLET 2022

Fonds d'administration générale

							2022	2021
	Direction générale \$	Qualification professionnelle \$	Affaires juridiques \$	Finances et administration \$	Communications, formation et partenariats \$	Services techniques et SST \$	Total \$	Total \$
Comités	146 963	15 057	51 314	3 437	-	5 656	222 427	108 719
Main-d'œuvre	551 574	502 433	612 462	653 410	643 676	604 658	3 568 213	3 239 961
Autres dépenses	257 105	214 381	90 842	109 446	-	106 977	778 751	594 921
Communications	-	-	-	-	156 948	-	156 948	178 903
Dépenses d'opérations	54 431	95 603	111 653	101 185	125 610	83 740	572 222	505 317
Formation	-	-	-	-	111 674	-	111 674	131 804
Publications	-	-	-	-	242 811	-	242 811	320 808
Congrès	100 266	-	-	-	-	-	100 266	56 987
Remises et dépenses de sections	-	-	-	202 648	-	-	202 648	174 858
Salon MCEE	-	-	-	-	-	-	-	10 485
Magazine Électricité Québec	-	-	-	-	110 320	-	110 320	108 311
Radiation et provision d'amendes	-	-	90 400	-	-	-	90 400	70 000
TOTAL DES CHARGES	1 110 339	827 474	956 671	1 070 126	1 391 039	801 031	6 156 680	5 501 074
TOTAL DES PRODUITS	75 500	943 230	234 861	3 166 033	1 186 737	111 544	5 717 905	6 035 356
(INSUFFISANCE) EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT AUTRE ÉLÉMENT	(1 034 839)	115 756	(721 810)	2 095 907	(204 302)	(689 487)	(438 775)	534 282
(PERTE) GAIN NON RÉALISÉ SUR PLACEMENTS							(78 332)	392 056
REVENUS ET GAINS DE PLACEMENTS							103 969	100 977
							25 637	493 033
(INSUFFISANCE) EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES DU FONDS D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE							(413 138)	1 027 315

RENCONTRES DES COMITÉS

Comité d'appel

01-10-2021
01-04-2022
13-05-2022

Comité d'étude des plaintes

18-08-2021
30-09-2021
28-10-2021
19-11-2021
21-01-2022
25-02-2022
18-03-2022
29-04-2022
27-05-2022
17-06-2022

Comité de discipline

19-08-2021 et 20-08-2021
03-09-2021 et 23-09-2021
27-10-2021
05-11-2021 et 18-11-2021
01-12-2021 et 02-12-2021
10-12-2022 et 11-02-2022
10-03-2022 et 11-03-2022
07-04-2022 et 08-04-2022
05-05-2022 et 06-05-2022
02-06-2022 et 03-06-2022
07-07-2022 et 08-07-2022

Comité de qualification

23-08-2021
22-11-2021
06-12-2021
24-01-2022
09-05-2022

Comité de révision

13-09-2021
08-12-2021
06-04-2022

Comité de surveillance des finances

17-09-2021
21-01-2022
25-02-2022
01-06-2022

Comité informatique

06-07-2022

Comité des candidatures et élections

04-10-2021
23-10-2021

Comité exécutif

22-09-2021
30-09-2021
22-10-2021
23-10-2021
26-11-2021
04-12-2021
18-02-2022
24-03-2022
17-05-2022
09-06-2022

Conseil provincial d'administration

22-10-2021
03-12-2021
25-03-2022
26-04-2022
10-06-2022

Hydro-Québec-CMEQ Tables régionales

25-08-2021 Montmorency (Section MA, QU, SA)
31-08-2021 Laurentides (Section OU)
01-09-2021 Montréal (Section MO)
08-09-2021 Laurentides (Section LA, LN)
10-09-2021 Richelieu (Section CQ, ES, LS, VA, VY)
17-09-2021 Laurentides (Section AB)
21-09-2021 Est et Nord du Québec (Section CN, GA, PO, RI)
06-04-2022 Montmorency (Section MA, QU, SA)
12-04-2022 Montréal (Section MO)
26-04-2022 Laurentides (Section OU)
04-05-2022 Laurentides (Section LA, LN)
13-05-2022 Richelieu (Section CQ, ES, LS, VA, VY)
20-05-2022 Laurentides (Section AB)
25-05-2022 Est et Nord du Québec (Section CN, GA, PO, RI)

Hydro-Québec – Tables Provinciales

07-04-2022 Montréal
19-05-2022 Montréal
16-06-2022 Montréal
14-07-2022 Montréal

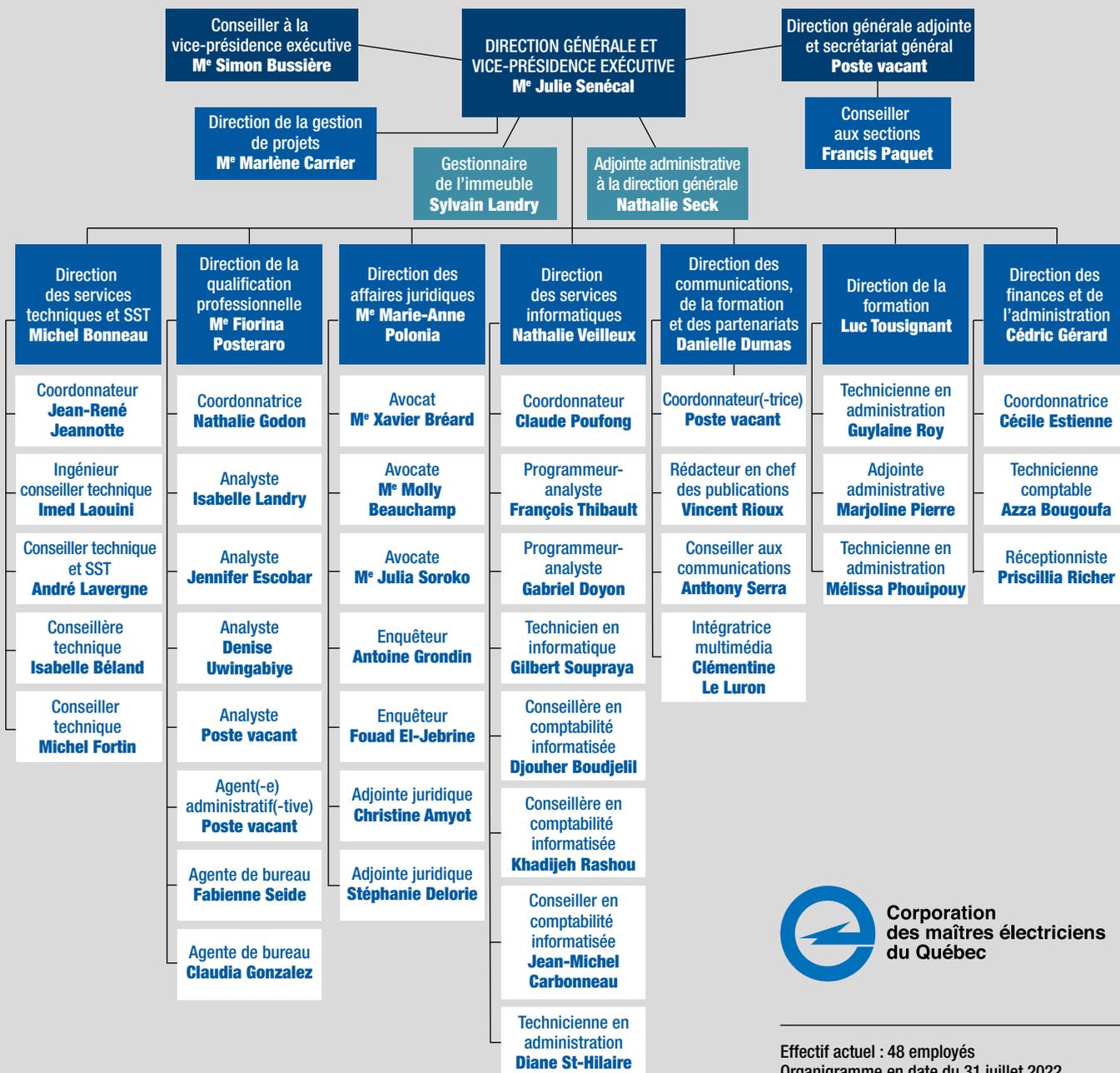
Sous-comité régional du CFPIC

08-09-2021 Grand Montréal
08-09-2021 Québec
09-09-2021 Abitibi-Témiscamingue
09-09-2021 Gaspésie
14-09-2021 Estrie
14-09-2021 Outaouais
15-09-2021 Côte-Nord
15-09-2021 Mauricie
16-09-2021 Nunavik
16-09-2021 Saguenay/Lac-St-Jean

Table de lutte contre l'exercice illégal du métier de maître électricien

16-05-2021

En date du 31 juillet 2022



**Corporation
des maîtres électriciens
du Québec**

Effectif actuel : 48 employés
Organigramme en date du 31 juillet 2022





5925, boul. Décarie
Montréal, (Québec) H3W 3C9

www.cmeq.org • info@cmeq.org
T 514 738-2184 / 1 800 361-9061



Corporation
des maîtres électriciens
du Québec

Protège le public